



Coopérative de consultation  
en développement

**FAITS SAILLANTS DE L'ÉVOLUTION DU DOMAINE DE LA MOBILISATION  
DES COMMUNAUTÉS LOCALES AU QUÉBEC DEPUIS 1985**

**WILLIAM A. NINACS**

**VERSION DU 31 OCTOBRE 2013**

**COOPÉRATIVE DE CONSULTATION EN DÉVELOPPEMENT LA CLÉ**

59, rue Monfette, bureau 208, Victoriaville (Québec) G6P 1J8

Téléphone : (819) 758-7797 Télécopie : (819) 758-2906 Courriel : [info@lacle.coop](mailto:info@lacle.coop)

## INTRODUCTION ET EXPLICATION DU TABLEAU RÉCAPITULATIF

Le mandat confié à l'auteur par la Fondation Lucie et André Chagnon était de retracer les faits saillants de l'évolution québécoise du secteur « mobilisation communautaire » depuis environ une vingtaine d'années.

Ce document est divisé en quatre sections :

- cette introduction explique le contenu du tableau récapitulatif ;
- le tableau récapitulatif présente les faits à partir d'une liste chronologique d'événements ;
- les références bibliographiques sont divisées en deux parties : les documents publiés et d'documents inédits ;
- les coups de cœur de l'auteur, pour répondre à la demande d'identifier les événements qu'il considère comme ayant eu un effet majeur dans le domaine de la mobilisation au Québec.

Afin de faciliter la lecture, les notes explicatives se retrouvent à la fin de chaque section plutôt qu'en bas de page.

## LES ÉVÉNEMENTS

L'expression « mobilisation communautaire » n'est que très rarement utilisée au Québec : on la retrouve surtout dans différentes publications du Gouvernement du Canada et de certains organismes de développement international<sup>1</sup>. En fait, c'est le vocable « mobilisation des communautés » qui apparaît plus fréquemment dans la pratique québécoise, notamment sur le site-même de la Fondation<sup>2</sup>. Malgré cela, il faut reconnaître que ce deuxième vocable n'est pas non plus une expression que l'on emploie couramment à l'extérieur de la Fondation et de ses initiatives.

Il a donc fallu retourner au sens premier de l'expression pour dresser la liste d'événements. Jusqu'à tout récemment, l'utilisation du mot « mobilisation » au Québec a davantage été associée à la mise en mouvement de personnes comme en témoigne cette définition classique : « [...] la mobilisation a pour but de susciter l'engagement et de regrouper des personnes touchées par un problème social ou partageant un même besoin pour la poursuite d'une action collective visant à résoudre ce problème ou répondre à ce besoin »<sup>3</sup>.

Or la Fondation a repris à son propre compte ces idées d'engagement et de regroupement autour d'une action collective tout en élargissant la participation aux personnes morales lorsqu'elle a adopté, en décembre 2005, la « mobilisation des communautés locales » comme une des stratégies principales de son département Développement des enfants et des communautés<sup>4</sup>. C'est toujours le cas aujourd'hui : sur l'actuel site de la Fondation, on peut lire que : « [l'une] des approches de la Fondation est de favoriser la mobilisation d'un grand nombre d'acteurs de la société civile — organismes, institutions, intervenants et parents —, pour faire émerger les solutions appropriées et les enraciner »<sup>5</sup>. Or la Fondation indique également qu'elle s'efforce d'appuyer les communautés à se mobiliser efficacement en précisant que les partenariats établis avec le gouvernement du Québec depuis 2007 ont justement comme but d'appuyer la mobilisation locale et régionale dans les domaines déterminants de la réussite éducative. Il s'ensuit que la mobilisation peut aussi cibler le niveau régional.

Les événements figurant sur le tableau récapitulatif sont donc celles qui ont favorisé, de façon marquante, le soutien mobilisation des personnes physiques et morales d'une communauté dans le but de répondre à un besoin ou de résoudre un problème par le biais d'une action collective sur leur territoire.

## DURÉE

Dans cette colonne, l'inscription de l'année seule indique un événement ponctuel. La mention « à ce jour » signifie que l'événement perdure ou a été renouvelé.

## ACTEUR/APPROCHE/LOGIQUE

Le passage à l'action pour changer une situation par un regroupement d'individus et d'organismes aura comme effet de créer un nouveau système collectif<sup>6</sup> — généralement un organisme sans but lucratif — qui sera identifié comme « acteur » dans le tableau.

Selon la Fondation, l'intervention de mobilisation des communautés locales correspond généralement à une action délibérée et méthodique visant à fortifier et à soutenir les communautés « pour leur permettre de développer toutes les capacités et les ressources nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs »<sup>7</sup>. Cette fin lie la mobilisation des communautés locales à leur développement. C'est ainsi que l'expression « mobilisation et développement des communautés locales » a souvent été employée pour identifier cette stratégie<sup>8</sup>. Or il est important de noter que chaque type d'acteur est généralement associé à une approche particulière de développement et celle-ci est identifiée comme « approche » dans le tableau immédiatement après l'identification de l'acteur.

Lorsqu'il est question de changement social, il existe deux écoles de pensée quant à la meilleure façon de répondre aux besoins identifiés. La première est souvent surnommée « du haut vers le bas » (*top-down*), car elle repose sur une logique dite descendante. Il s'agit d'une perspective axée sur l'hierarchie — l'autonomie des acteurs collectifs soutenus peut souvent s'avérer assez faible — et l'atteinte de résultats découlant de tâches précises, généralement issues d'une activité formelle de planification et soumises à des degrés variables de coordination selon le programme et la complémentarité caractérisée par des ententes formelles avec d'autres acteurs. La deuxième repose sur une plus ou moins grande souplesse dans la démarche de changement. En fait, l'établissement d'un dialogue entre les acteurs et la construction d'une collaboration en fonction d'une vision commune peuvent s'avérer aussi importants que l'atteinte de résultats tangibles. Il s'agit d'une approche axée sur la capacité d'agir des communautés locales souvent qualifiée de « du bas vers le haut » (*bottom-up*) ou encore de logique ascendante, car l'acteur collectif émerge de la communauté locale et ses caractéristiques sont déterminées par cette dernière. Dans le tableau immédiatement après l'approche de développement, on retrouve donc l'orientation de l'approche identifiée comme « logique ».

## SIGNIFICATION

Dans cette partie du tableau, on retrouve quelques éléments d'explication de l'événement.

## IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES

Cette section du tableau présente les raisons justifiant l'inclusion de l'événement comme fait saillant.

---

<sup>1</sup> Par exemple, les outils publiés par l'Association canadienne des programmes de ressources pour la famille (Nadkarni, 2012) et par le projet international *Action for the Rights of Children* (Nosworthy, 2001).

<sup>2</sup> Tirée du site de la Fondation visité le 13 septembre 2013 : <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/mission-et-approche.aspx>.

<sup>3</sup> Lavoie et Panet-Raymond, 2012: 164. Cette même définition se retrouve dans l'édition précédente de cet ouvrage (Lamoureux *et al.*, 2002: 256).

<sup>4</sup> Le positionnement de ce département à l'intérieur de la Fondation — il y avait d'autres départements à l'époque — était l'aboutissement d'une démarche de réflexion ayant débuté en 2004. La stratégie de mobilisation des communautés locales découlait directement du mandat confié au département par la Fondation, soit celui d'agir « prioritairement avec la communauté » pour atteindre les objectifs de la Fondation. Voir : Ninacs et Gareau, 2005.

---

<sup>5</sup> Tirée du site de la Fondation Chagnon visité le 13 septembre 2013 : <http://www.fondationchagnon.org/fr/qui-sommes-nous/mission-et-approche.aspx>.

<sup>6</sup> Racine, 2010.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> Ninacs, 2007.

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
1986 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>programme Développement des collectivités (PDC) du gouvernement fédéral a favorisé la <b>mise en place de sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC)</b> — 55 au Québec — pour soutenir le développement des collectivités canadiennes les moins favorisées<sup>9</sup></li> </ul>	<p>comité/société d'aide au développement des collectivités<sup>10</sup></p> <p>développement local</p> <p>descendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>réunit autour de tables de concertation des gens qui se fréquentaient peu auparavant : gens d'affaires, élus municipaux, éducateurs, intervenants communautaires, représentants syndicaux...</li> <li>dans certaines communautés, le développement comprend des objectifs sociaux, environnementaux et culturels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>intervenants sociaux, communautaires et syndicaux sont venus élargir le cercle des acteurs reconnus du développement économique et ont eu à faire face aux défis du développement de la collectivité</li> <li>les SADC serviront de modèles pour les futurs centres locaux de développement (1997), mais avec leur arrivée, les SADC se concentreront presque exclusivement sur le développement de l'économie locale</li> </ul>
1986	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>colloque provincial sur le développement communautaire</b>, « Fais-moi signe de changement », qui s'est déroulé à Victoriaville, organisé par la Corporation de développement communautaire des Bois-Francs en collaboration avec le Centre de formation populaire de Montréal<sup>11</sup></li> </ul>	<p>organisations communautaires</p> <p>développement communautaire</p> <p>ascendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a réunit 400 personnes provenant majoritairement d'organisations communautaires de presque toutes les régions du Québec</li> <li>discussions ouvertes sur la participation du milieu communautaire aux structures de concertation, notamment celles vouées au développement économique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>première manifestation publique de l'ampleur du mouvement communautaire et populaire : 3500 inscriptions dans un bottin publié subséquemment</li> <li>ouverture à la participation aux structures de concertation « sociales » mais méfiance par rapport à celles ayant des objectifs économiques</li> </ul>
1987	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>colloque international sur le développement local</b>, « Le local en action », qui s'est déroulé à Montréal, organisé principalement par des organismes de développement économique communautaire en collaboration avec la Ville de Montréal<sup>12</sup></li> </ul>	<p>initiatives variées</p> <p>développement local</p> <p>ascendante (surtout)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a réunit une impressionnante diversité d'initiatives locales de changement social provenant du Québec, des autres provinces canadiennes, des États-Unis, de l'Europe occidentale</li> <li>confirmation que le gouvernement du Québec souhaite jouer un rôle d'« État-accompagnateur » en lien avec le développement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>reconnaissance de la réussite de l'approche ascendante axée sur une stratégie partenariale et mesurée par des critères économiques <u>et</u> sociaux, culturels et environnementaux</li> <li>première occasion de réseautage pour les leaders québécois du développement local et régional</li> </ul>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÈNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
1988 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>fondation du Réseau québécois des Villes et Villages en santé</b><sup>13</sup></li> <li>• pionnier du mouvement international sous l'égide de l'Organisation mondiale de la santé</li> </ul>	<p>municipalité</p> <p>approche Villes et Villages en santé</p> <p>ascendante</p>	<p>◇ première association de municipalités dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement durable de milieux de vie sains, à travers tout le Québec</p>	<p>&gt; ouvre la porte à la reconnaissance du développement des communautés par le réseau de la santé publique</p> <p>&gt; a permis d'établir un lien entre le milieu de vie des personnes et les déterminants sociaux de la santé</p>
1988 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>création du Regroupement québécois des intervenantes et intervenants en action communautaire en CLSC et en centre de santé (RQIIAC)</b><sup>14</sup> — processus ayant débuté au colloque de Victoriaville en 1986</li> </ul>	<p>organisatrices et organisateurs communautaires</p> <p>organisation communautaire</p> <p>ascendante</p>	<p>◇ fait suite au rapport Brunet qui menace l'autonomie et l'identité professionnelles</p> <p>◇ pour contrer également le manque de reconnaissance du rôle joué par le CLSC local dans le développement de son milieu<sup>15</sup></p>	<p>&gt; influence beaucoup plus grande que leur nombre<sup>16</sup>, car ils sont au cœur de presque toutes les initiatives locales</p> <p>&gt; le RQIIAC est en fait une communauté de pratique dotée de ressources solides (bulletin de liaison, colloque bisannuel, cadre de référence...)</p>
1990 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>premier protocole de financement</b> quinquennal entre l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) et les <b>corporations de développement économique communautaire (CDÉC)</b> montréalaises<sup>17</sup></li> </ul>	<p>corporation de développement économique communautaire</p> <p>développement économique communautaire</p> <p>ascendante</p>	<p>◇ reconnaissance formelle par l'État des CDÉC comme organismes de concertation pour le développement local (malgré des préoccupations inusitées : dimensions économique <u>et</u> sociale du développement, insistance sur la participation des populations défavorisées à la revitalisation<sup>18</sup>)</p> <p>◇ premier financement stable</p>	<p>&gt; entraîne des modifications importantes au projet initial : territoire élargi, poids du secteur communautaire réduit, développement de l'employabilité a priorité sur l'objectif de prise en main du développement économique par la communauté et de l'aménagement du territoire par les citoyens<sup>19</sup></p>
1991 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>fondation de Solidarité rurale du Québec</b> lors des États généraux du monde rural</li> </ul>	<p>initiatives variées</p> <p>développement rural</p> <p>ascendante et descendante</p>	<p>◇ propose un modèle qui mise sur la spécificité du monde rural (son environnement naturel, son organisation sociale et culturelle) et qui favorise l'implication des populations dans le processus de développement<sup>20</sup></p>	<p>&gt; ajoute à l'approche « agriculture » une dimension axée sur la ruralité, la prise en charge, par le milieu, de son avenir et la concertation des partenaires locaux et régionaux</p> <p>&gt; incontournable acteur national</p>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
1993 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>adoption du cadre de référence des corporations de développement communautaire (CDC)</b> par les 15 CDC existantes<sup>21</sup></li> </ul>	<p>corporation de développement communautaire</p> <p>développement communautaire</p> <p>ascendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ affirmation identitaire par une « appellation contrôlée »<sup>22</sup></li> <li>◇ donne lieu à la création de la Table nationale des corporations de développement communautaire (TNCDC) qui n’obtiendra ses lettres patentes que trois ans plus tard</li> <li>◇ ouvre la voie à une reconnaissance formelle des CDC et un financement stable : première entente en 1995 entre la TNCDC et le Secrétariat à l’action communautaire autonome de l’époque (SACA)<sup>23</sup>; rattachement des CDC au ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale par le SACAIS, en 2007, accompagné d’un programme spécifique de financement statutaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; positionnement sur une dimension quasi inoccupée du développement, celle du développement social et communautaire de son territoire, et une vision nouvelle du développement local avec une approche multidimensionnelle et globale<sup>24</sup></li> <li>&gt; l’activité centrale d’une CDC est la concertation : avec ses organisations communautaires membres et, au nom de ses membres, avec les divers organismes publics et parapublics de son territoire intervenant sur le développement de ce territoire, en y apportant l’angle d’approche du développement communautaire et social et l’innovation sociale<sup>25</sup></li> </ul>
1995 à ce jour (projets soutenus par Avenir d’enfants depuis 2010)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>début de l’initiative 1,2,3 GO!</b> : projet de Centraide du Grand Montréal destiné à assurer aux enfants âgés de 0 à 3 ans, un départ réussi dans la vie par diverses activités organisées par les citoyens de la communauté<sup>26</sup></li> <li>• implantée dans six communautés de la région de Montréal : chaque territoire réalise ses propres projets selon sa situation et ses besoins</li> <li>• quelques projets à l’extérieur du territoire de Centraide du Grand Montréal : autres bailleurs de fonds</li> </ul>	<p>comité local et comité de parents</p> <p>développement social</p> <p>descendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ Centraide poursuit trois objectifs : 1) promouvoir le développement physique, cognitif, social et affectif des enfants, 2) promouvoir le soutien aux parents et 3) soutenir les efforts des communautés pour offrir aux familles un environnement stimulant et chaleureux<sup>27</sup></li> <li>◇ les plans d’action devaient respecter deux principes directeurs : mobiliser des acteurs variés et, surtout, favoriser la participation des parents à toutes les étapes de la démarche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Centraide a joué un rôle de rassembleur pour la conceptualisation avec les universitaires, pour le recrutement des premiers acteurs et pour la recherche de financement privé nécessaire pour démarrer sans toucher aux sommes recueillies lors de sa campagne annuelle<sup>28</sup></li> <li>&gt; Centraide poursuivra son engagement en présidant à la naissance en 2002 du Centre 1,2,3 GO!</li> </ul>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
1996 à jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sommet sur l'économie et l'emploi : mise sur pied d'un groupe de travail sur l'économie sociale qui deviendra, l'année suivante, le <b>Chantier de l'économie sociale</b></li> </ul>	<p>entreprise d'économie sociale</p> <p>économie sociale ascendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>l'économie sociale est comprise comme un moyen d'harmonisation du développement économique et du développement social dans certains secteurs de l'économie<sup>29</sup></li> <li>donne un nouveau souffle au mouvement coopératif et recommande un nouveau modèle : la coopérative de solidarité (diversification du membership et ouverture au partenariat en offrant la possibilité aux personnes ayant un intérêt commun et des besoins diversifiés de se regrouper dans une même coopérative)<sup>30</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>la coopérative de solidarité a permis la mobilisation autour du maintien de services de proximité dans plusieurs communautés rurales<sup>31</sup>, ce qui a favorisé leur développement</li> <li>le développement d'entreprises d'économie sociale fait aujourd'hui partie des mandats de tous les CLD</li> <li>il règne toujours une certaine confusion entre le développement de l'économie sociale et celui d'une économie solidaire (hybridation d'activités de natures diverses)</li> </ul>
1997- 2003	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>adoption de la Politique de soutien au développement local et régional</b> qui reconfigure les centres régionaux de développement (CRD) et assure un soutien financier aux nouveaux dispositifs de développement local que constituent les <b>centres locaux de développement (CLD)</b> qui regroupent des acteurs locaux afin de favoriser le développement de l'économie et la création d'emplois sur leur territoire<sup>32</sup></li> </ul>	<p>centre local de développement</p> <p>développement local</p> <p>descendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>le palier local est défini comme étant le lieu de programmation, de gestion et de mise en œuvre des services de première ligne tandis que le palier régional assure des services de deuxième ligne et constitue le lieu de la planification stratégique<sup>33</sup></li> <li>la composition de chaque CLD peut varier dans la mesure qu'elle soit représentative du milieu ainsi que multisectorielle</li> <li>création du poste d'agent de développement rural : certains seront rattachés aux CLD locaux tandis que d'autres feront partie du personnel des MRC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>dans plusieurs endroits, les organismes communautaires se concertent avec différents partenaires (municipalités, institutions, employeurs...) afin de favoriser le développement local<sup>34</sup> : leur apport est fondamental dans la présence des femmes aux conseils d'administration des CLD et leurs préoccupations premières touchent le développement de l'économie sociale sur leur territoire, ce qui contribue à élargir la vision du développement local à l'intérieur des CLD<sup>35</sup></li> <li>l'arrivée des CLD oblige les SADC à se redéfinir : la majorité d'entre eux décide de restreindre leurs activités au soutien de l'entrepreneuriat et le développement des entreprises</li> </ul>



TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
1997- 2000	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Centraide du grand Montréal</b> se donne une nouvelle orientation générale — accentuer son rôle de rassembleur — accompagnée d'une vision nouvelle de la façon d'intervenir sur le front de la pauvreté : bâtir des communautés d'entraide, et donc créer des ponts entre tous les citoyens, quels que soient leurs allégeances politiques, leur religion ou leurs intérêts<sup>36</sup></li> </ul>	réseau d'entraide  action communautaire  descendante	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ l'action communautaire devient le moteur des activités de ce Centraide, ce qui signifie encourager les milieux à se prendre en main, mettre en valeur l'action communautaire auprès des donateurs et de la communauté, et contribuer à l'efficacité des initiatives entreprises par les organismes en les soutenant dans leur gestion</li> <li>◇ justifie d'une certaine façon la participation comme partenaire au Programme de soutien financier au développement social local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; virage considérable par un acteur important du milieu de la philanthropie : on ne cible plus directement l'individu dans le besoin mais plutôt l'organisme qui tente d'y répondre</li> <li>&gt; ouvrira la voie à l'adoption, en 2000, de la réorientation d'une partie significative des argents redistribués envers le développement des communautés locales selon une logique ascendante</li> </ul>
1997 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Programme de soutien financier au développement social local</b> : Centraide du Grand Montréal, la Direction de la santé publique et la Ville de Montréal financent 20 tables locales de concertation</li> <li>• deviendra (en 2006) l'<b>Initiative montréalaise de soutien au développement social local</b><sup>37</sup></li> </ul>	table de quartier  développement social  ascendante	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ les tables de quartier constituent les seuls espaces de concertation dont la priorité est le développement social auxquels peuvent participer les organisations communautaires montréalaises</li> <li>◇ le programme contribue également au financement de recherches, de développement d'outils et d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; aujourd'hui, 30 tables de quartier ainsi que leur regroupement sont soutenus par l'Initiative montréalaise</li> <li>&gt; elles sont toutes actives, bien qu'à des degrés variables, si si dans la plupart des initiatives de mobilisation sur leur territoire, notamment en lien avec le développement social</li> </ul>
1998	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Forum national sur le développement social</b> organisé par le Conseil de la santé et du bien-être dans la foulée du Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995)<sup>38</sup></li> </ul>	initiatives variées  développement social  ascendante et descendante	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ la préparation de la participation à cet événement a reposé sur l'organisation de forums régionaux (13) et de forums locaux (70)</li> <li>◇ axes incontournables : la participation sociale, la concertation et l'action intersectorielle<sup>39</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; l'ensemble des activités préparatoires et l'événement-même ont constitué un levier de mobilisation régionale et locale sur le développement social : les comités régionaux ont assuré un suivi</li> <li>&gt; le Réseau québécois de développement social, fondé en 2005, regroupe aujourd'hui 13 régions</li> </ul>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
2000 à jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Centraide du grand Montréal</b> adopte le rapport « Bâtir des communautés d'entraide et soutenir leur capacité d'agir »<sup>40</sup> et répartition des allocations entre différents thèmes, dont le soutien à la vie de quartier et le soutien au développement des communautés</li> </ul>	initiatives variées  développement social et développement des communautés  ascendante	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ le soutien à la vie de quartier : ressources qui misent sur des stratégies axées sur la participation sociale et la création de lieux d'appartenance significatifs</li> <li>◇ le soutien au développement des communautés : ressources de mobilisation qui mettent en œuvre des actions concertées pour améliorer la qualité de vie des personnes autour d'enjeux spécifiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; consolidation du virage amorcé en 1997</li> <li>&gt; amènera Centraide à développer, en 2006, le programme « Leadership rassembleur » pour développer les compétences des personnes engagées dans les projets soutenus</li> <li>&gt; en 2009, Centraide ne transférera pas le Centre 1,2,3 GO! à Avenir d'enfants, mais soutiendra plutôt sa transformation en Dynamo en 2011</li> </ul>
2001 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• adoption de la <b>Politique nationale de la ruralité</b> (2002-2007), renouvelée en 2006 pour une période de sept ans (2007-2014) qui crée le <b>pacte rural</b> et consolide le réseau des <b>agents de développement rural</b></li> </ul>	initiatives variées  développement rural  ascendante	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ pacte rural : appui financier du gouvernement aux initiatives de développement des communautés rurales des MRC</li> <li>◇ rattache le mandat des agents de développement rural à la mise en œuvre du pacte rural : animer, mobiliser et fournir une aide technique aux démarches des communautés rurales ainsi qu'au travail de concertation de la MRC<sup>41</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; chaque MRC détermine ses priorités et les territoires d'intervention prioritaires</li> <li>&gt; plus de 5 000 projets ont été réalisés entre 2002 et 2006, dont un bon nombre touchait le développement social, l'éducation, les familles, les jeunes, la santé et des services sociaux et communautaires<sup>42</sup></li> </ul>
2003 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ville de Montréal : choix de trois « zones prioritaires d'intervention concertée et de revitalisation urbaine », suite à un appel de propositions, pour expérimenter un projet pilote de <b>revitalisation urbaine intégrée (RUI)</b></li> </ul>	comité local de revitalisation  revitalisation urbaine intégrée <sup>43</sup>  ascendante et descendante	<ul style="list-style-type: none"> <li>◇ se démarque des politiques précédentes par son aspect « intégré » et par sa volonté d'agir sur toutes les dimensions du quartier : s'inscrit dans l'approche territoriale intégrée (ATI)</li> <li>◇ il est prévu que chaque processus de RUI pourra prendre jusqu'à 10 ans pour se réaliser</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; trois autres quartiers ont été associés à l'approche en 2006 et deux autres par la suite pour un total de huit en tout</li> <li>&gt; l'évaluation, tant sur le plan des processus que des résultats, est positive et constitue, en quelque sorte, un plaidoyer pour un plus grand déploiement de l'ATI44</li> </ul>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
2003 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche (Loi 34) : réforme du mode de gouvernance des <b>centres locaux de développement</b></li> </ul>	<p>centre local de développement</p> <p>développement local</p> <p>descendante</p>	<p>◇ transfère le pouvoir politique des CLD des représentants de la société civile aux élus municipaux : donne le pouvoir aux maires d'une MRC de nommer les membres du conseil d'administration de leur CLD qui sera composé exclusivement des élus municipaux, des personnes issues du milieu des affaires et de l'économie sociale et, sans droit de vote, le député à l'Assemblée nationale</p>	<p>&gt; renie les CLD comme structures locales de pouvoir institutionnel axées sur la participation de la population : dans nombre de CLD, tout ou partie des représentants de la société civile furent évincés des conseils d'administration, notamment les représentants des CDC et des groupes de femmes<sup>45</sup></p> <p>&gt; introduit l'« ancienne » notion restreinte du développement local (développement de l'entrepreneuriat, de l'économie et de l'emploi) et accentue, de ce fait, le clivage entre le développement économique du développement social</p> <p>&gt; les agents de développement rural rattaché aux CLD auront désormais moins de marge de manœuvre pour soutenir des projets de concertation locale</p>
2004 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Plans d'action gouvernementaux en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</b> : 2004-2009, 2010-2014</li> </ul>	<p>initiatives variées</p> <p>approche territoriale intégrée</p> <p>ascendante et descendante</p>	<p>◇ différentes mesures prévues afin de favoriser l'émergence de stratégies locales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale</p> <p>◇ un volet repose sur une approche territoriale intégrée — favorisant le partenariat, la concertation, la mobilisation et l'engagement des acteurs régionaux, sous le leadership des conférences régionales des élus et avec le concours des MRC et des villes<sup>46</sup></p>	<p>&gt; premier plan de lutte : cinquantaine d'ententes ATI<sup>47</sup>; deuxième plan de lutte : décentralisation vers les conférences régionales des élus (CRÉ)</p> <p>&gt; aucune évaluation du MESS n'a été rendue publique jusqu'à maintenant</p> <p>&gt; chaque CRÉ semble avoir ses propres critères de pertinence et certains utilisent l'approche pour des problèmes sectoriels : sème de la confusion dans les milieux de pratique</p>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
2006 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>financement par la Fondation Chagnon d'un avant-projet sur le développement des compétences qui se transformera en projet « <b>Vers l'IMPACT</b> » (2007-2009) et qui donnera naissance, en 2011, à l'organisme Communagir que la Fondation soutient toujours</li> </ul>	<p>initiatives variées</p> <p>mobilisation et développement des communautés locales</p> <p>ascendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>multiple finalité : répondre aux aspirations de la Fondation, aux besoins de Québec Enfants et Québec en Forme en priorité ainsi qu'à ceux d'autres organismes intéressés, et aux besoins en mobilisation des communautés locales en général, et ce, dans un contexte en profonde mutation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>vibrant témoignage de l'engagement de la Fondation envers la stratégie de mobilisation des communautés locales</li> <li>apport considérable sur les plans théorique, notamment au niveau des fondements et des enjeux, et pratique avec la création de nombreux outils et programmes pédagogiques et d'espaces de réseautage<sup>48</sup></li> </ul>
2007 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Société de gestion du Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie (entente entre le Ministère de la Santé et des Services sociaux et la Fondations Chagnon) — se fusionnera avec <b>Québec en Forme</b> et opérera sous cette appellation par la suite</li> </ul>	<p>initiatives variées</p> <p>mobilisation des communautés locales</p> <p>descendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nouvelle mission de Québec en Forme : soutenir la mobilisation des communautés locales dans la création d'environnements favorables à l'adoption et au maintien de saines habitudes de vie (saine alimentation et mode de vie physiquement actif) des 0-17 ans</li> <li>QeF se voit attribuer la gestion de 75 % des montants annuels (38 M \$) jusqu'à 2010 et 100 % après la fusion : le budget de QeF en 2006 était de 5,6 M \$</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>déploiement le plus considérable de ressources financières vouées à la mobilisation des communautés locales depuis 1997</li> <li>mobilise surtout des acteurs institutionnels</li> <li>saturation semble avoir été atteinte en 2012 quant aux mobilisations locales<sup>49</sup></li> <li>aura eu comme effet de changer les priorités de développement dans certaines communautés locales</li> </ul>
2009 à ce jour	<ul style="list-style-type: none"> <li>Société de gestion du Fonds pour le développement des jeunes enfants qui opère sous le nom « <b>Avenir d'enfants</b> »</li> </ul>	<p>initiatives variées</p> <p>mobilisation des communautés locales</p> <p>descendante</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>prend le relais de Québec enfants <u>et</u> de l'Initiative 1,2,3 GO!</li> <li>accent sur le soutien de regroupements locaux de partenaires qui mettent en œuvre des plans d'action concerté</li> <li>AE se voit attribuer la gestion de 400 M \$ sur 10 ans</li> <li>communautés autochtones soutenues</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>anomalie : déploiement majeur de ressources financières <u>et</u> recrutement, comme bénévoles, des organismes « famille » eux-mêmes sous-financés</li> <li>référence, dès le premier rapport annuel, aux travaux de McCain, Mustard et Shanker : sème la méfiance chez certains universitaires et leaders communautaires</li> </ul>

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
-----------------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------------------------

<sup>9</sup> Lachapelle, 1995; Lévesque et Ninacs, 2000.

<sup>10</sup> Les comités d'aide au développement des collectivités (CADC) ont changé de nom en 1995 pour devenir des sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) suite aux fusions d'un grand nombre avec les centres d'aide aux entreprises (CAE).

<sup>11</sup> Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, 1987.

<sup>12</sup> Association nationale pour le développement local et les pays [ANDLP] et Institut de formation en développement économique communautaire [IFDÉC], 1989.

<sup>13</sup> Réseau québécois des Villes et Villages en santé, 2007.

<sup>14</sup> Lavoie et Panet-Raymond, 2012.

<sup>15</sup> Par exemple, dans le champ du développement économique communautaire québécois : présence lors du démarrage d'une CDÉC et d'une CDC, palliatif au manque de support de l'État, implication dans la mise en place d'organisations intermédiaires et de diverses initiatives intermédiaires de développement local... (Favreau et Ninacs, 1993).

<sup>16</sup> Favreau et Hurtubise, 1993.

<sup>17</sup> Ninacs, 1993.

<sup>18</sup> Ninacs, 2003.

<sup>19</sup> Bélanger et Lévesque, 1995: 28.

<sup>20</sup> Proulx, 1995.

<sup>21</sup> Ninacs et Bridault, 2010.

<sup>22</sup> Le cadre de référence définit une corporation de développement communautaire comme « un regroupement d'organisations communautaires qui œuvrent dans divers champs d'activités sur un territoire donné » et précise la mission d'une CDC comme suit : « assurer la participation active du mouvement populaire et communautaire au développement socioéconomique de son milieu ». Lors de la démarche d'actualisation du cadre de référence entreprise en 2008, les CDC ont décidé de maintenir ces énoncés (*ibid*: 2).

<sup>23</sup> Aujourd'hui, le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS).

<sup>24</sup> Comme le propose Martin Robitaille (2007: 9), l'histoire du développement local au Québec fut marquée, à partir de 1985, « par la mise en forme graduelle d'un modèle québécois de développement partenarial ouvert aux innovations sociales et aux initiatives de la société civile dans le domaine du social, de l'économique et de l'économie sociale ». Dans les organisations de développement économique, le développement local de type communautaire n'est généralement pas reconnu. [Le] défi pour les CDC était donc de persuader les autres acteurs de développement économique de se joindre à elles dans la recherche de modèles de développement holistique acceptables et réalisables, dans l'élaboration d'une stratégie de développement qui tienne compte à la fois du contexte économique, politique, social, culturel et écologique dans lequel les gens vivent. (Ninacs, 1994 : 142-143)

<sup>25</sup> Ninacs et Bridault, 2010.

## TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
-----------------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------------------------

<sup>26</sup> Ninacs et Gareau, 2003a.

<sup>27</sup> Denis *et al.*, 2005.

<sup>28</sup> Damant *et al.*, 1989; Ninacs et Gareau, 2003a.

<sup>29</sup> Lévesque et Ninacs, 2000.

<sup>30</sup> Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, 2007.

<sup>31</sup> Ministère du Développement économique et régional et de la Recherche, 2004.

<sup>32</sup> Secrétariat au développement des régions, 1997.

<sup>33</sup> Ninacs, 2000.

<sup>34</sup> Bourque, 2009.

<sup>35</sup> MCE Conseils, 1999.

<sup>36</sup> Ninacs et Gareau, 2003a.

<sup>37</sup> Initiative montréalaise de soutien au développement social local, 2006.

<sup>38</sup> Ninacs et Gareau, 2003b.

<sup>39</sup> Conseil de la santé et du bien-être, 1995.

<sup>40</sup> Ninacs et Gareau, 2003a.

<sup>41</sup> Voir la description sur le site de Solidarité rurale (visité le 22 octobre 2013) : <http://www.ruralite.qc.ca/fr/Outils/Agents>.

<sup>42</sup> Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, 2010.

<sup>43</sup> « La RUI est une stratégie d'intervention concertée visant l'amélioration de la qualité de vie de secteurs défavorisés sur le plan social et économique. Pour ce faire, elle entend agir sur plusieurs éléments du cadre physique et bâti, comme le logement, les équipements et l'aménagement urbain, mais aussi sur les facteurs sociaux et économiques. » (Centre de recherche et d'expertise en évaluation, 2010: 3)

<sup>44</sup> *Ibid.*

<sup>45</sup> Ninacs, 2000.

<sup>46</sup> « Cette approche se caractérise par une concertation des intervenants, une intervention intersectorielle qui place l'amélioration de la situation des membres de la communauté au centre d'une action globale et qui améliore la capacité d'agir tant des collectivités que des individus qui les composent. Elle contribue à une meilleure synergie entre le développement

TABLEAU RÉCAPITULATIF

ANNÉE/ DURÉE	ÉVÉNEMENT	ACTEUR/APPROCHE/ LOGIQUE	SIGNIFICATION	IMPORTANCE ET RETOMBÉES FUTURES
-----------------	-----------	-----------------------------	---------------	---------------------------------

économique local et le développement social, et un meilleur arrimage des différentes stratégies sectorielles visant l'amélioration des conditions de vie des milieux défavorisés. » (Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille, 2004: 69).

<sup>47</sup> Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2009.

<sup>48</sup> Coopérative de consultation en développement La Clé, 2009.

<sup>49</sup> Voir « Déploiement de Québec en Forme en chiffres » sur le site de Québec en Forme visité le 22 octobre 2013 : <http://www.quebecenforme.org/a-propos/historique/des-chiffres-qui-parlent-du-dploiement-de-quebec-en-forme.aspx>.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

## DOCUMENTS PUBLIÉS

- ASSOCIATION NATIONALE POUR LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LES PAYS [ANDLP] et INSTITUT DE FORMATION EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE [IFDÉC] (1989). *Le local en action: rapport du colloque international sur le développement local (Montréal 1988)*, Paris, Les Éditions de l'Épargne, 280 pages.
- BOURQUE, Denis (2009). « Transversalité et concertation : entre facteur de développement ou d'enfermement des initiatives locales », *Les Politiques Sociales*, n° 1 & 2, 69<sup>e</sup> année, 18-30.
- CENTRE DE RECHERCHE ET D'EXPERTISE EN ÉVALUATION (2010). *Rapport final (synthèse) : étude sur l'évaluation des processus et développement de connaissances sur la revitalisation urbaine intégrée dans cinq territoires de la ville de Montréal*, Montréal, École nationale d'administration publique, 68 pages.
- CONSEIL DE LA SANTÉ ET DU BIEN-ÊTRE (1995). *Forum national sur le développement social : rapport*, Québec, Gouvernement du Québec, 154 pages.
- CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS (1987). *Fais-moi signe de changement : les actes du colloque provincial sur le développement communautaire (Victoriaville 1986)*, Victoriaville (Québec), 246 pages.
- DAMANT, Dominique, Camil BOUCHARD, Luce BORDELEAU, Nathalie BASTIEN et Geneviève LESSARD (1999). « 1,2,3 GO ! Modèle théorique et activités d'une initiative communautaire pour les enfants et parents de six voisinages de la grande région de Montréal », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, n° 2, 133-150.
- DENIS, Élixa, Gérard MALCUIT et Andrée POMERLEAU (2005). « Évaluation des impacts de l'initiative communautaire 1, 2, 3 Go! sur le développement et le bien-être des tout-petits et de leur famille », *Éducation et francophonie*, vol. XXXIII:2, 44-66, téléchargé le 18 octobre 2013 : [http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII\\_2\\_044.pdf](http://www.acelf.ca/c/revue/pdf/XXXIII_2_044.pdf).
- FAVREAU, Louis et Yves HURTUBISE (1993). *CLSC et communautés locales : la contribution de l'organisation communautaire*, Sillery (Québec), Presses de l'Université du Québec, 211 pages.
- LACHAPELLE, René (1995). « Les CADC comme espace d'économie sociale », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, n° 1, 81-95.
- LAMOUREUX, Henri, Jocelyne LAVOIE, Robert MAYER et Jean PANET-RAYMOND (2002). *La pratique de l'action communautaire*, 2<sup>e</sup> éd., Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 518 pages.
- LAVOIE Jocelyne et Jean PANET-RAYMOND (2011). *La pratique de l'action communautaire*, 3<sup>e</sup> éd., Sainte-Foy (Québec), Presses de l'Université du Québec, 416 pages.
- LÉVESQUE, Benoît et William A. NINACS (2000). *The Social Economy in Canada: the Quebec Experience* dans Jean-Marc FONTAN et Eric SHRAGGE (Editors), *Social Economy: International Debates and Perspectives*, Montréal, Black Rose Books, 112-129.
- MCE CONSEILS (1999). *Recherche-analyse sur la participation du milieu aux CLD*, Longueuil, 54 pages.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2009). *Les Rendez-vous de la solidarité 2009 — Vers un deuxième Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : cahier de consultation*, Québec, Gouvernement du Québec, 47 pages.
- MINISTÈRE DE L'EMPLOI, DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE ET DE LA FAMILLE (2004). *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale – Concilier liberté et justice sociale : un défi pour l'avenir*, Québec, Gouvernement du Québec, 79 pages.



- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE (2010). *Le pacte rural en 133 projets : réalisations de communautés rurales du Québec dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2002-2007*, Québec, Gouvernement du Québec, 323 pages (plus annexe), téléchargé le 22 octobre 2013 : [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement\\_regional/ruralite/pacte\\_rural/pacte\\_rural\\_133\\_projets\\_complet.pdf](http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement_regional/ruralite/pacte_rural/pacte_rural_133_projets_complet.pdf).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION (2007). *Coopérative de solidarité : constitution, organisation, fonctionnement*, Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Finances et de l'Économie, 108 pages, téléchargé le 18 octobre 2013 : [http://www.economie.gouv.qc.ca/pageSingleCFile/bibliotheques/outils/gestion-dune-cooperative/cooperative-de-solidarite-outil-coop/?tx\\_igfileimagectypes\\_pi1%5Buid%5D=1111&tx\\_igfileimagectypes\\_pi1%5BdImage%5D=1&tx\\_igfileimagectypes\\_pi1%5Bindex%5D=0](http://www.economie.gouv.qc.ca/pageSingleCFile/bibliotheques/outils/gestion-dune-cooperative/cooperative-de-solidarite-outil-coop/?tx_igfileimagectypes_pi1%5Buid%5D=1111&tx_igfileimagectypes_pi1%5BdImage%5D=1&tx_igfileimagectypes_pi1%5Bindex%5D=0).
- MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉGIONAL ET DE LA RECHERCHE (2004). *Les coopératives de solidarité au Québec*, Québec, Direction des coopératives du MDÉRR, Gouvernement du Québec, 47 pages
- NADKARNI, Ratna (2012). *Guide de mobilisation communautaire pour les intervenants en soutien à la famille*, Ottawa, Association canadienne des programmes de ressources pour la famille, 73 pages, téléchargé le 10 septembre 2013 : <http://www.bienvenuechezvous.ca/document/docWindow.cfm?fuseaction=document.viewDocument&documentid=1243&documentFormatId=2293>.
- NINACS, William A. (1994). « Le développement local : enjeux et défis des corporations de développement communautaire » dans Lucie CHAGNON, Louis FAVREAU et René LACHAPELLE (sous la direction), *Pratiques d'action communautaire en CLSC : acquis et défis d'aujourd'hui*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 133-148.
- NINACS, William A. (2002). *Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec*, thèse de doctorat, Sainte-Foy (Québec), École de service social, Université Laval, 332 pages.
- NINACS, William A. (2003). *L'empowerment et l'intervention sociale : document d'accompagnement*, Journées d'animation 2003 sur l'empowerment en lien avec la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDÉACF), 46 pages.
- NINACS, William A., avec la collaboration de Francine GAREAU (2003a). *Centraide du Grand Montréal : étude de cas*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, manuscrit, 19 pages, disponible sur l'Internet : <http://www.chedoninst.org/Publications/PDF/553820517.pdf>.
- NINACS, William A., avec la collaboration de Francine GAREAU (2003b). *La Table des partenaires du développement social de Lanaudière : étude de cas*, Ottawa, Caledon Institute of Social Policy, manuscrit, 16 pages, disponible sur l'Internet : <http://www.chedoninst.org/Publications/PDF/553820592.pdf>.
- NOSWORTHY, David (2001). *Mobilisation communautaire : questions fondamentales*, Genève, Action for the Rights of Children Project, Save the Children, 137 pages, téléchargé le 23 septembre 2013 : <http://www.arc-online.org/translations/french/commmobfrench.pdf>.
- RACINE, Sonia (2010). *La mobilisation des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion à travers des organismes communautaires québécois*, Thèse de doctorat en service social, Montréal, Université de Montréal, 398 pages [document PDF].

ROBITAILLE, Martin (2007). *Les métiers du développement territorial : l'émergence des nouvelles compétences*, Série : Recherches, n° 9, Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) et Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT-UQO), Université du Québec en Outaouais, 31 pages.

SECRÉTARIAT AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS (1997). *Politique de soutien au développement local et régional*, Québec, Gouvernement du Québec, 51 pages.

## DOCUMENTS INÉDITS

BÉLANGER, Paul R., et Benoît LÉVESQUE (1992). *Le mouvement populaire et communautaire : de la revendication au partenariat (1963-1992)*, document de travail déposé à l'Université d'été du Centre de formation populaire, non publié, 34 pages.

COLLECTIF QUARTIER (2009). *Phase d'implantation • octobre 2008/décembre 2009 : bilan et plan de travail*, document déposé à la réunion du 6 février 2009 du groupe de partenaires aviseurs, Montréal, non publié, 7 pages.

COOPÉRATIVE DE CONSULTATION EN DÉVELOPPEMENT LA CLÉ (2009). *Vers l'institut de la mobilisation et du pouvoir d'agir des communautés territoriales - Vers l'IMPACT - : rapport final du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2009*, document PDF non publié, 12 pages (plus 5 annexes).

FAVREAU, Louis et William A. NINACS (1993). *Pratiques de développement économique communautaire au Québec : de l'expérimentation sociale à l'émergence d'une économie solidaire*, rapport abrégé de recherche produit pour le Programme des subventions nationales au bien-être social de Développement des ressources humaines Canada, non publié, 40 pages.

INITIATIVE MONTRÉLAISE DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL (2006). *Orientation et paramètres de gestion et d'évaluation*, document PDF non publié, 12 pages.

NINACS, William A. (1993). *Le lien entre les politiques québécoises de développement et l'évolution des structures de développement émanant du mouvement populaire et communautaire*, Séminaire de doctorat I, Sainte-Foy (Québec), École de service social, Université Laval, non publié, 30 pages.

NINACS, William A. (2000). *Le mouvement communautaire, le développement local et l'action sur l'état de santé de la population*, Montréal, essai produit pour le Service de l'analyse politique et évaluation de la Direction générale de la promotion et des programmes de la santé — région de Québec (DGPPS) du ministère de Santé Canada, non publié, 34 pages.

NINACS, William A. (2007). *Vers l'institut de la mobilisation et du pouvoir d'agir des communautés territoriales (IMPACT) : survol des principaux éléments conceptuels*, document de travail non publié, 14 pages.

NINACS, William A., avec la collaboration d'Alain BRIDAULT (2010). *Étude de l'évolution du champ d'action des corporations de développement communautaire depuis l'adoption de la Politique gouvernementale » L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec* », rapport de recherche produit pour la Table nationale des corporations développement communautaires, non publié, 39 pages.

NINACS, William A., avec la collaboration de Francine GAREAU et Rupert DOWNING (2003). *Financement des initiatives communautaires de développement en milieu rural : profils d'instruments utilisés pour le financement des initiatives communautaires de développement en milieu rural dans divers pays industrialisés*, monographie produite pour le Secrétariat rural, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Victoria (Colombie-Britannique), Réseau canadien de développement économique communautaire, non publié, 93 pages.

NINACS, William A., avec la collaboration de Francine GAREAU (2006). *La mobilisation des communautés locales : réflexions sur le positionnement stratégique du département Développement des enfants et des communautés*

de la Fondation Lucie et André Chagnon, Victoriaville (Québec), Coopérative de consultation en développement La Clé, non publié, 23 pages.

PROULX, Henri-Paul (1995). *Solidarité rurale du Québec : approche du développement et stratégie d'action*, Nicolet, Solidarité rurale du Québec, document ronéo non publié, 20 pages.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL (1997). *L'approche territoriale intégrée : un petit guide*, Québec, non publié, 12 pages.

RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES VILLES ET VILLAGES EN SANTÉ (2007). *Le nouveau modèle : Réaffirmer ce qu'est VVS et le RQVVS*, document de travail, non publié, 12 pages.

#### SITES INTERNET

Avenir d'enfants : <http://www.avenirdenfants.org/>

Communagir : <http://www.communagir.org/>

Fondation Lucie et André Chagnon : <http://www.fondationchagnon.org/fr/index.aspx>

Pacte rural : <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/pacte-rural/>

Québec en Forme : <http://www.quebecenforme.org/>

Réseau québécois des Villes et Villages en santé : <http://www.rqvvs.qc.ca/>

## COUPS DE CŒUR

### **CRÉATION DU REGROUPEMENT QUÉBÉCOIS DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS EN ACTION COMMUNAUTAIRE EN CLSC ET EN CENTRE DE SANTÉ (RQIIAC)**

Bien que le nombre d'« o.c./t.c.<sup>50</sup> » soit assez faible, l'ensemble des intervenantes et les intervenants communautaires du réseau de la santé et des services sociaux constitue le contingent d'acteurs ayant eu l'effet le plus significatif dans le domaine de la mobilisation au Québec. On les trouve à peu près partout et, là où les directions générales des établissements n'ont pas restreint de leur mandat, ils accompagnent un grand nombre d'initiatives locales axées sur la concertation, incluant les comités locaux de Québec en Forme et d'Avenir d'enfants, tissent des liens entre les partenaires ainsi qu'entre les partenaires et les organismes du milieu et trouvent souvent des suppléments d'information auprès de leurs confrères et de leurs consœurs d'autres territoires. Un nombre significatif de personnes exerçant une influence dans le milieu de la mobilisation provient de leurs rangs : Denis Bourque de l'Université du Québec en Outaouais, Dominic Foisy et René Lachapelle de la Charte de recherche du Canada en organisation communautaire, Jean Tremblay de l'Institut de santé publique du Québec, sans oublier Rafik Boualam de la Fondation Chagnon.

Le fait qu'ils se soient regroupés leur a permis de se renforcer mutuellement sur le plan des compétences, de rehausser leur statut professionnel auprès de leurs employeurs ainsi que du ministère et de former la plus importante communauté de pratique québécoise dans la sphère de la mobilisation et du développement des communautés locales.

### **ADOPTION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ QUI CRÉE LE PACTE RURAL ET CONSOLIDE LE RÉSEAU DES AGENTS DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

À l'extérieur des centres urbains, ce sont des agents de développement rural qui assurent la réalisation des initiatives de mobilisation des communautés rurales. Solidarité rurale du Québec a bien fait de demander que soient intégrés dans la Politique une augmentation du nombre d'agents de développement rural, un accent sur leur rôle d'animation, de mobilisation et d'accompagnement, et des mesures permettant le développement de leurs compétences à même les sommes prévues pour la mise en œuvre de la Politique. D'une certaine façon, il y a ici une reconnaissance du rôle capital que jouent les personnes qui animent les milieux et accompagnent les projets, mais que ce rôle ne peut pas être joué de façon satisfaisante sans des ressources adéquates, notamment des ressources financières. En fait, le financement provenant du pacte rural — qui constitue la mesure principale incluse dans la Politique pour financer des projets locaux — répond presque parfaitement aux critères des programmes de financement qui favorisent le mieux le développement des communautés rurales<sup>51</sup>. Et l'apport de Solidarité rurale dans la confection de cette Politique ne doit pas être sous-estimé.

### **SOUTIEN D'INITIATIVES DE REVITALISATION URBAINE INTÉGRÉE (RUI) PAR LA VILLE DE MONTRÉAL DEPUIS 2003 (ET PAR D'AUTRES PARTENAIRES PAR LA SUITE)**

Bien qu'une seule évaluation soit disponible<sup>52</sup>, la façon dont le programme a été élaboré et mis en route récuse une approche au développement de programmes axée sur la reproduction exacte d'un modèle et suggère plutôt d'essayer de mouler les instruments et les démarches aux contours des territoires concernés, des problèmes à résoudre et les solutions envisagés. En fait, le soutien à la RUI contient plusieurs facteurs favorisant des pratiques probantes en mobilisation et en développement des communautés locales dont, entre autres :

- une planification stratégique locale ainsi qu'un contrôle de la mise en œuvre par les individus et les organisations, travaillant en partenariat, qui auront à subir les effets du projet ;

- un processus concurrentiel de mise en candidature exigeant un certain degré de partenariat local dès le début ;
- un engagement à moyen et à long terme des bailleurs de fonds ainsi qu'un financement pluriannuel pour le fonctionnement de base des comités de revitalisation afin d'assurer que les projets pourront bénéficier de façon continue d'une animation de leurs partenariats ;
- une collaboration entre les différents bailleurs de fonds tant pendant la période d'identification des buts et des paramètres du programme de soutien que durant la vie des initiatives appuyées (10 ans) ;
- une vision élargie du développement qui comprend des dimensions sociales, culturelles et environnementales, incluant les enjeux sur les plans de la santé et de l'éducation.

---

<sup>50</sup> Cet expression fait référence aux organisateurs et organisatrices communautaires (dont le statut est professionnel) si ainsi qu'aux travailleurs et travailleuses communautaires (dont le statut de celui d'un technicien).

<sup>51</sup> Ninacs *et al.*, 2003.

<sup>52</sup> Le Centre de recherche et d'expertise en évaluation a publié un rapport d'évaluation de cinq initiatives en 2010. Voir les publications liées à la RUI sur le site de la Ville de Montréal visité le 30 octobre 2013 : [http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?\\_pageid=8258,92563618&\\_dad=portal&\\_schema=PORTAL](http://ville.montreal.qc.ca/portal/page?_pageid=8258,92563618&_dad=portal&_schema=PORTAL).